

# DISPOSITIFS ET OFFRE DE SERVICES

RÉFORME DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE

## Vous informer ...

- Des futures démarches pour la mise en oeuvre des dispositifs CIF, Bilan de Compétences, Formation Hors Temps de Travail, Congé VAE et Congé Examen jusqu'au 31 décembre 2018.
- Sur les futurs dispositifs, dans la limite des informations disponibles à ce jour et de l'actualité
- Sur la continuité de l'offre de service du Fongecif nouvelle-Aquitaine

## DISPOSITIFS EN VIGUEUR JUSQU'AU 31 DECEMBRE 2018

- **CIF, Formation Hors Temps de Travail (FHTT), Congé Bilan de Compétences (BC), Congé VAE, Congé Examen** : ces dispositifs seront supprimés à partir du 1er janvier 2019.
- Les **engagements financiers** pris avant le 31 décembre 2018 seront maintenus **jusqu'à leur terme**.
- Les formations ou prestations pourront débuter **jusqu'au 28 février 2019 inclus**. Passé cette date, les **dossiers seront irrecevables**.



## Calendrier des dates limites de dépôt des dossiers CIF



Formation débutant	Dépôt dossier avant le	Passage du dossier en Commission le
En janvier 2019	15 septembre 2018	9 novembre 2018
Jusqu'au 28 février 2019 au plus tard	15 octobre 2018	7 décembre 2018

**FHTT, BC et VAE** → les dossiers doivent être déposés avant le 19/11/2018

## Dispositifs en vigueur au 1er janvier 2019

### Le CPF - Compte Personnel de Formation

- Appui technique du Fongecif sur la création de compte, l'élaboration de la demande de financement, la recherche du financeur.

### Le CPF-T (nouveau dispositif)

### Compte Personnel de Formation de Transition

- Aucune information à ce jour sur les critères d'accès et sur la prise en charge (formation et rémunération)

➔ **Contactez le Fongecif Nouvelle-Aquitaine** pour des compléments d'information sur ces dispositifs

## CONTINUITÉ DES SERVICES DU FONGECIF AUPRÈS DU PUBLIC

- Faire le point avec un conseiller sur sa situation professionnelle
- Informer, conseiller et accompagner les salariés souhaitant changer d'activité / de métier, évoluer en interne ou en externe
- Identifier et valoriser les compétences acquises et transférables
- Conseiller sur les besoins d'orientation et de formation
- Conseiller et apporter un appui technique sur le financement de formation
- Conseiller et accompagner sur la stratégie de recherche d'emploi
- Conseiller sur la création et la reprise d'entreprise

➤ Une palette de services **gratuits et confidentiels**